



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Atelier chantier d'insertion pour la mise en place de parc à chevaux
pour la protection des buttereaux de l'isthme Miquelon-Langlade
réunion de concertation - Miquelon, vendredi 26 septembre 2014

L'État, en collaboration avec la commune de Miquelon-Langlade et la Collectivité Territoriale, a mis en place un atelier chantier d'insertion permettant l'emploi de sept (7) salariés de Miquelon sous contrats aidés de 6 mois.

Sous la responsabilité de la commune de Miquelon-Langlade, employeur des salariés, le projet bénéficie du soutien de l'État pour ce qui concerne les salaires, l'achat du matériel et l'accompagnement du chantier. La DCSTEP et pôle Emploi offrent une aide à la gestion administrative des salariés. Les services de la DTAM appuient les équipes sur le terrain.

Pour favoriser la protection des buttereaux de l'isthme Miquelon-Langlade, des enclos seront créés, en concertation avec les institutions, les propriétaires des chevaux et les propriétaires des terrains concernés. Choisis pour la qualité de leur fourrage, ces espaces seront mis à disposition des propriétaires qui pourront y faire paître leurs chevaux pendant la période estivale. Des protections douces du littoral par plantage d'oyats sont également prévues. Cette année, une pépinière d'oyats a été créée dans les buttereaux, en collaboration avec le conservatoire du littoral.

Afin de faire le point sur l'avancement de la première phase du chantier, fruit d'un premier consensus entre les parties, et d'en préparer les phases subséquentes, le préfet réunira les acteurs institutionnels du projet à Miquelon, le vendredi 26 septembre 2014.

Information et contact de presse

Pour tout complément d'information, merci de contacter
M. Alain Cazenave, chef de cabinet de la préfecture.